

ENTENTE

concernant les activités du Cégep et de l'AGECVM
pendant la grève pour le climat prévue le 15 mars 2019

Entre

L'Association générale étudiante
du Cégep du Vieux Montréal
(ci-après appelée AGE CVM)

Et

Le cégep du Vieux Montréal
(ci-après appelé le Cégep)

Attendu le mandat de l'AGECVM de tenir une journée de grève le 15 mars 2019, voté en assemblée générale le 12 mars 2019 ;

Attendu que l'AGECVM mettra en œuvre son mandat par la tenue de lignes de piquetage ;

Attendu que le Collège constatera chaque matin la tenue de piquet de grève et procédera à la suspension des cours de la formation régulière et de la formation continue qui ont lieu aux blocs A et C, de jour et de soir ;

Le Cégep et l'AGECVM conviennent de ce qui suit :

Ouverture du collège

- Les portes du collège ouvriront dès 8h, jusqu'à 23h
- Tous les locaux appartenant à l'AGECVM seront disponibles, incluant les A3.14 et A3.15
- Le piquetage sera respecté jusqu'à l'ouverture des portes, où il deviendra poreux
- Les employés entreront par le 5^e étage ou par le stationnement (accès par la rampe de sortie, près de la rue Hôtel-de-Ville) après 8h
- Les employés dont l'horaire débute avant 8h (entretien, etc.) devront entrer par le stationnement (accès par la rampe de sortie, près de la rue Hôtel-de-Ville) afin de ne pas briser le piquet de grève de l'entrée principale

Présence du personnel

- Les employés seront présents afin d'assurer les services
- Les agents de sécurité de Garda seront présents au poste de sécurité pour assurer l'ouverture des divers locaux, au besoin

Ont signé la présente entente, à Montréal, ce 14 mars 2019.

Pour le Cégep

Pour l'AGECVM


CAROLINE ROY

Directrice des services aux étudiants


OLIVIER BOUCHER

Responsable à la mobilisation, AGE CVM


ANNE-LOUISE SAVARY

Directrice des communications et des
affaires corporatives


ROBIN DUCLOS

Membre du comité EnVIEUXronnement